

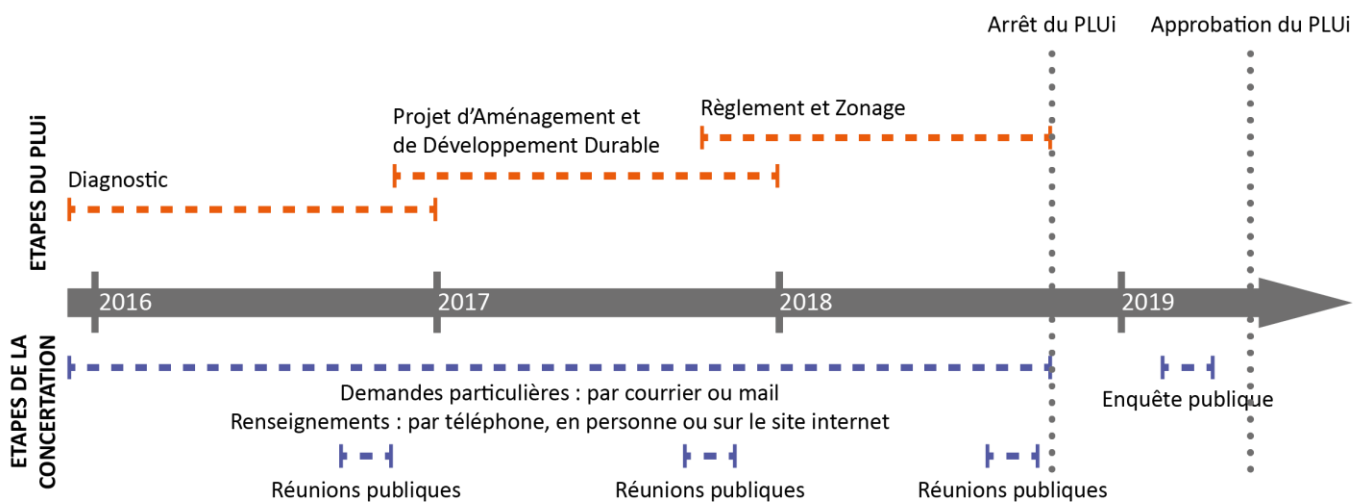


## OÙ EN EST L'ÉLABORATION DU PLUi ?

Les élus accompagnés des services de la Communauté de Communes et du Bureau d'études Citadia Conseil finalisent les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), cette deuxième étape de l'élaboration du PLUi fait suite au diagnostic présenté fin 2016.

Le PADD est la clé de voute du futur document d'urbanisme, il définit les stratégies de développement de la population, de développement économique, de préservation des terres agricoles et naturelles, etc.

## LES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLUi



## VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

Les orientations du PADD seront présentées à la population lors de réunions publiques d'information organisées dans les différents secteurs géographiques de la communauté de communes.

Rendez-vous :

- **Lundi 13 novembre à Aguts** de 18h30 à 20h à la salle des fêtes pour les habitants de Aguts, Algans-Lastens, Appelle, Bertre, Cambon-lès-Lavaur, Lacroisille, Maurens-Scopont, Mouzens, Péchaudier et Saint-Sernin-les-Lavaur.

- **Mardi 14 novembre à Puylaurens** de 18h30 à 20h à la halle aux grains pour les habitants de Cuq-Toulza et Puylaurens.
- **Mercredi 29 novembre à Soual** de 18h30 à 20h à la salle des fêtes pour les habitants de Cambounet-sur-le-Sor, Lescout, Saint-Germain-des-Prés, Saïx, Sémalens, Soual et Viviers-les-Montagnes.
- **Jedi 30 novembre à Verdalle** de 20h30 à 22h au Foyer rural, place de la Coubélarié, pour les habitants de Dourgne, Escoussens, Lagardiolle, Massaguel, Saint-Affrique-lès-Montagnes, Saint Avit et Verdalle.

## VOUS SOUHAITEZ VOUS RENSEIGNER ? VOUS EXPRIMER ?

Il existe plusieurs moyens de se renseigner ou de s'exprimer :

- Sur le site internet de la communauté de communes :  
<https://www.communautesoragout.fr/amenagement-du-territoire/urbanisme/elaboration-du-plui-sur-les-26-communes-de-la-ccsa>
- Par mail : concertation.plui@communautesoragout.fr
- Par courrier : Communauté de Communes Sor et Agout, base de loisirs « les Etangs », 81710 Saïx
- Par téléphone : 05 63 72 84 84
- Auprès de Matthias Cottereau au siège de la Communauté de Communes